

FORMATION CONSEILLER EN INVESTISSEMENTS FINANCIERS ET CONSEILLER EN INVESTISSEMENTS PARTICIPATIFS



1 800 NET DE TVA AVEC LA PRÉPARATION ET LE PASSAGE DE LA CERTIFICATION AMF OFFERTE *

CIBLES

- Personnes souhaitant devenir Conseiller en Investissements Financiers et Conseiller en Investissements Participatifs ;
- Salariés, demandeurs d'emplois inscrits dans un projet de reconversion professionnelle.

OBJECTIFS

Acquérir des compétences en matière juridique, économique et financière pour exercer l'activité de Conseiller en Investissements Financiers et de Conseiller en Investissements Participatifs.

DUREE

210 HEURES

PREREQUIS

NIVEAU

Pas de niveau requis.

TECHNIQUES

Prérequis nécessaires à minima maîtrise de la langue française, utilisation d'un ordinateur, connexion internet et notions du budget d'un ménage.

DOCUMENTS REMIS

- Une attestation de formation ;
- Une attestation de réussite si les conditions requises pour l'obtention des compétences sont remplies ;
- Des feuilles de suivi du stage en e-learning ;
- Une attestation d'assiduité constatant que le Stagiaire a bien suivi toutes les heures de formation ;
- Les règles de validation des quiz ;
- Les statistiques et justificatifs de connexion en e-learning.

- Si vous souhaitez réaliser la Certification AMF avec l'un de nos partenaires, en province ou dans les DOM TOM un supplément de 190 euros Net de TVA sera demandé.



PROGRAMME DE FORMATION

Module 1 - Connaissances générales sur le conseil en investissements financiers (e-learning 32 heures)

Séquence 1 - Introduction à l'économie

Séquence 2 - Le statut de Conseiller en Investissement Financier

Séquence 3 - Les instruments financiers

Séquence 4 - La supervision des Conseillers en Investissements Financiers

Quiz de validation des compétences

Module 2 - Connaissances générales sur les modes de commercialisation des instruments financiers (e-learning 44 heures)

Séquence 1 - Le démarchage bancaire ou financier et la fourniture à distance des services financiers

Séquence 2 - Gestion collective et gestion pour compte de tiers

Séquence 3 - Les services d'investissement (SCPI-OPCI)

Séquence 4 - Le régime de l'offre au public de titres financiers

Séquence 5 - Les marchés de capitaux et les ordres de bourse

Séquence 6 - Le Post Marché

Séquence 7 - Les émissions et les opérations sur titres

Séquence 8 - Les différents types de risques

Quiz de validation des compétences

Module 3 - Règles de bonne conduite des Conseillers en Investissements Financiers (e-learning 46 heures)

Séquence 1 - La confidentialité, la protection des données personnelles et l'enregistrement et la conservation des données

Séquence 2 - Les conflits d'intérêts : prévention, gestion et traitement

Séquence 3 - La connaissance et l'évaluation du client

Séquence 4 - L'obligation de vérifier le caractère adéquat produit/service recommandé/abus de marché

Quiz de validation des compétences

Module 4 - Règles d'organisation des Conseillers en Investissements Financiers (e-learning 28 heures)

Introduction

Séquence 1 - La réglementation pour la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme

Séquence 2 - Le traitement des réclamations des clients

Séquence 3 - Etudes de cas

Quiz de validation des compétences

PROGRAMME DE FORMATION

Module 5 - Savoirs spécifiques au financement participatif (e-learning 25 heures)

Séquence 1 - Connaissance du contexte général de l'activité d'intermédiaire en financement participatif

Séquence 2 - Les règles applicables au financement participatif

Séquence 3 - Les dons

Séquence 4 - La prévention du surendettement et l'endettement responsable

Quiz de validation des compétences

Module 6 - Savoirs techniques : le cadre opérationnel du financement participatif (e-learning 25 heures)

Séquence 1 - Connaissance du client

Séquence 2 - L'analyse d'un projet

Séquence 3 - La préparation d'un dossier de crédit

Séquence 4 - Les garanties (notions générales)

Séquence 5 - Les assurances des emprunteurs (notions générales)

Quiz de validation des compétences

Module 7 - connaissances générales du métier CIP (e-learning 10 heures)

Séquence 1 - Entrée en vigueur du dispositif réglementaire le 1er Octobre 2014

Séquence 2 - Devenir conseiller en investissements participatifs

Séquence 3 - Obligation d'immatriculation et sanction

Séquence 4 - Catégories d'inscription

Séquence 5 - Dispositions particulières et le rôle de l'AMF

Séquence 6 - Des savoirs généraux sur le rôle et les pouvoirs des instances de régulation

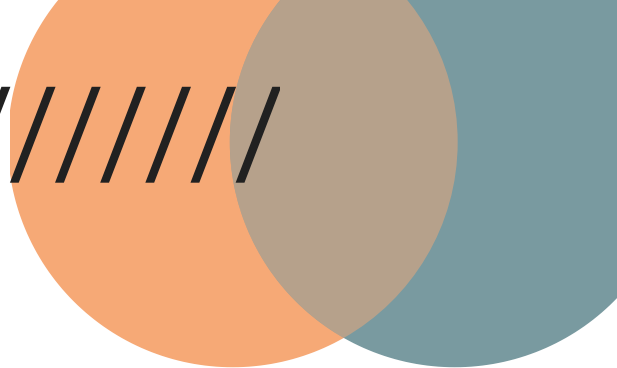
Séquence 7 - Des savoirs spécifiques au financement participatif

Séquence 8 - Des savoirs techniques

Quiz de validation des compétences

Modèles supports métier

Quiz général de validation des compétences



MODALITES



PEDAGOGIQUES

Le stagiaire a différents moyens lui permettant d'être accompagné par un tuteur formateur : visio-conférence, rendez-vous téléphonique ... un book de formation peut lui être adressé. **La formation est en 100% e-learning ou blended-learning avec des classes virtuelles animées par des experts de la profession**, le stagiaire peut réaliser ses cours de chez lui et les suivre sur ordinateur, sur tablette ou même sur son smartphone. Le stagiaire a la possibilité de télécharger ou d'imprimer l'intégralité des cours.



PEDAGOGIQUES ADAPTEES

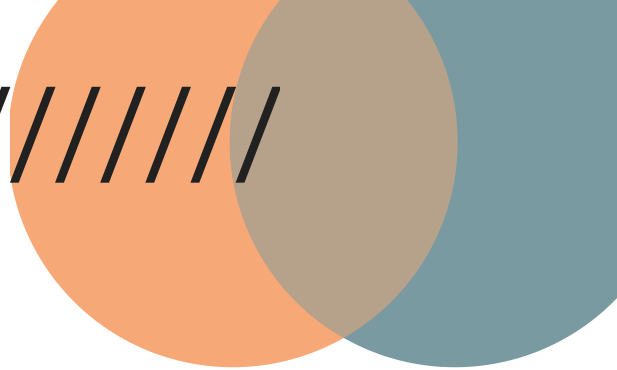
Pour en savoir plus sur l'accessibilité aux personnes en situation de handicap, contactez-nous par courriel contact@formation-creformaplus.fr ou par téléphone au 04 75 25 84 29



DE VALIDATION




Chaque module de la formation se formalise par des examens validant la compréhension des éléments exposés durant l'apprentissage. Afin de pouvoir passer au module suivant, le taux de réussite aux tests de contrôle des connaissances devra être de 70% au minimum.

A l'issue de cet apprentissage, après lecture de chaque module, un dernier quiz reprenant la globalité de la formation permet d'obtenir l'attestation nécessaire à l'exercice des métiers. Le pourcentage de bonnes réponses de cet examen doit être d'au moins 70 %, conformément à la loi régissant l'obtention de cette attestation. En cas d'échec, les Stagiaires sont amenés à relire la totalité des modules sans avoir à repasser les quiz intermédiaires, leur permettant ainsi de repasser leur examen, afin d'atteindre le niveau requis.








LA FORMATION EN LIGNE

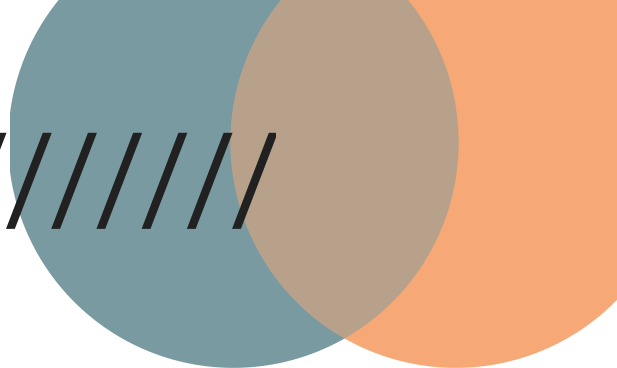
UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE TOUT AU LONG DE VOTRE PARCOURS DE FORMATION

-  Un Tuteur-Formateur unique, professionnel du métier
-  Un Conseiller Virtuel
-  Un réel suivi des stagiaires : courriels, contacts téléphoniques, une réponse sous 24 heures à toutes questions

DES OUTILS A LA POINTE DE LA TECHNOLOGIE

-  Notre propre plateforme accessible 24h/24 et 7j/7
-  Des vidéos, des quiz ludiques, des cas pratiques, des classes virtuelles, des lexiques, des revues de presses et des fiches de synthèse pour vous accompagner et vous aider à une meilleure compréhension de votre futur métier
-  Toutes nos formations sont en audio, écoutez ou réécoutez vos cours à tout moment
-  Une possibilité de télécharger, d'imprimer votre cours
-  Un suivi en temps réel de votre progression

CREFORMA PLUS VOTRE PARTENAIRE FORMATION



QUELQUES STATISTIQUES *

80 %

TAUX DE REUSSITE

81 %

TAUX DE SATISFACTION

90 %

D'ACCÈS À L'EMPLOI DANS LES 6 MOIS

MODALITES DE FINANCEMENTS



CERTIFICATIONS ET DEMARCHES QUALITES



La certification qualité a été délivrée aux titres de la catégorie d'action suivante : actions de formation.

* Statistiques réalisées en 2021

SAS CREFORMA PLUS Tour Britannia, 20 Boulevard Eugène Deruelle - 69432 Lyon Cedex 03 Téléphone
04.78.08.98.88 - Numéro d'agrément : 82 26 02140 26
Service Administratif : 80 rue Faventines 26000 Valence Téléphone 04.75.25.84.29
contact@formation-creformaplus.fr <https://creformaplus.fr>
SIRET 538 815 432 00033 RCS Romans Sur Isère - APE 8559A

